



MÉMOIRE
DU
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

SUR LE
DOCUMENT DE CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES
BUDGET 2004 - 2005

PRÉSENTÉ AU
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC

19 janvier 2004

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du CQCD	1
Introduction	2
Mise en contexte	4
Thème 1 Les priorités pour relever les défis des dix prochaines années	7
Thème 2 Les sources de financement pour répondre aux besoins de la société	10
Thème 3 Le fardeau fiscal des contribuables	13
Thème 4 La simplification de la fiscalité	15
Conclusion	16

PRÉSENTATION DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (CQCD)

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) a pour mission de promouvoir, représenter et valoriser le secteur de la distribution et du commerce de détail au Québec et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur.

Le CQCD représente plus de 5 000 établissements commerciaux dans le secteur de la distribution et du commerce de détail répartis à travers le Québec et touche près de 70 % de l'activité économique reliée au secteur du commerce de détail.

Le CQCD est de plus affilié au Conseil canadien du commerce de détail qui a pour fonction principale de représenter les intérêts du secteur du commerce de détail ailleurs au Canada.

INTRODUCTION

Le Conseil québécois du commerce de détail (ci-après appelé CQCD) remercie le ministre des Finances de lui donner l'opportunité de s'exprimer dans le cadre des présentes consultations prébudgétaires portant sur le document intitulé « *Documents de consultations prébudgétaires Budget 2004 – 2005* ».

Regroupant à lui seul plus de 480 000 emplois au Québec, il est clair que le secteur du commerce de détail se sent directement interpellé par la présente consultation.

Le CQCD est donc heureux de pouvoir s'associer à la présente démarche et de contribuer, au meilleur de sa capacité, à la présente réflexion.

Le présent mémoire portera sur les quatre grands thèmes du document de consultation.

D'entrée de jeu, le CQCD tient à souligner la qualité du Document de consultations prébudgétaires – Budget 2004 – 2005.

Il positionne bien des défis ayant trait aux finances publiques et à la problématique des enjeux et des choix. Le document invite à la réflexion

et à l'importance des défis à relever. Il campe les questions fondamentales et c'est par une approche réaliste et lucide (pour employer les termes du document) que le CQCD souhaite aujourd'hui apporter ses commentaires et sa contribution à cette démarche de consultation.

MISE EN CONTEXTE

Le document de réflexion guide les consultations sur la révision de l'action de l'État et de certains de nos choix collectifs de société.

L'enjeu est énorme et les impacts des choix auront des conséquences pour l'ensemble de nos concitoyens.

La mise en situation du contexte actuel et le regard prospectif sur l'avenir nous permet de tirer des constats qui, sans être alarmants, nous invitent à regarder avec lucidité les contraintes et les moyens à notre disposition.

La comparaison de la situation québécoise face à l'ensemble du reste du Canada nous amène à conclure que notre situation au Québec est loin d'être enviable :

- une population dont le vieillissement s'accroît plus rapidement qu'ailleurs en Amérique du Nord;
- des dépenses publiques plus élevées;
- un taux de croissance de ses dépenses plus élevé;
- 80 % des revenus du gouvernement consacrés au financement de quelques missions (importantes cependant);

- fardeau fiscal le plus élevé pour les contribuables, affectant ainsi le revenu disponible des ménages, l'enrichissement collectif, la compétitivité des entreprises et, par extension, la compétitivité du Québec.

Le CQCD prend acte de ces constats.

D'autre part et à plus long terme, l'impact du vieillissement de la population exercera une pression significative sur la capacité financière de l'État et les services qu'il dispense.

Ainsi, on prévoit une diminution des entrées fiscales puisqu'un plus grand nombre de contribuables quitteront le marché du travail et paieront moins d'impôt. D'autre part, les coûts de santé augmenteront du fait que la population sera de plus en plus vieillissante et nécessitera plus de services de santé.

Un tel scénario entraînera inéluctablement un risque majeur de déficit budgétaire et une augmentation de la dette publique avec toutes les conséquences que cela comporte.

Une conclusion s'impose : il faut agir, faire des choix et déterminer les priorités car le Québec ne pourra soutenir cette situation en conservant le statu quo actuel.

Il faut mettre en place des solutions qui, étalées dans le temps, permettront d'assurer à notre collectivité la qualité de vie et l'enrichissement collectif de notre société tout en préservant les principaux acquis sociaux.

THÈME 1 –

LES PRIORITÉS POUR RELEVER LES DÉFIS DES DIX PROCHAINES ANNÉES

L'une des priorités demeure la démarche entamée par le gouvernement quant à la réingénierie de l'État et la révision du rôle de l'intervention de l'État, ses programmes et ses structures. Le CQCD comprend qu'un processus de consultation devrait se faire lorsque le gouvernement aura arrêté ses orientations et ses priorités à cet égard.

Dans ce contexte, le CQCD croit qu'une attention particulière devrait être portée à la possibilité de partenariats privé/public, par exemple à l'égard des infrastructures routières.

Le gouvernement peut faire les choses de façon différente.

La livraison de certains services par le secteur privé

Certains types de services aux citoyens pourraient être assurés par le secteur privé.

À titre d'exemple, le secteur du commerce de détail évolue de façon vertigineuse et s'adapte aux besoins et aux réalités de la consommation.

Plusieurs nouveaux concepts voient le jour, certains s'adaptent et augmentent ou diversifient leurs offres de produits et de services. Ainsi, le consommateur peut maintenant trouver dans un établissement traditionnellement alimentaire, des services financiers et bancaires, des centres de développement photo, des vêtements, des pharmacies. Il en est de même dans plusieurs autres types de commerce (grands magasins, pharmacies, etc.).

N'y aurait-il pas lieu de croire que certains services actuellement dispensés par l'État puissent l'être dans des établissements commerciaux ayant une plage horaire élargie, situés sur l'ensemble du territoire et ayant constamment à l'esprit la qualité du service à la clientèle dans un environnement très concurrentiel (ie Postes Canada et les comptoirs en magasin) ?

Cette dernière suggestion n'est qu'un exemple des propositions de solution, certes fort partielle, à la grande problématique des défis à relever pour préserver l'équilibre budgétaire.

La réflexion du gouvernement, présentement en cours sur le rôle de l'État, ses structures et sa façon d'intervenir dans l'économie et de livrer des services publics, aura des impacts assurément importants sur la question budgétaire. Le CQCD apportera sa contribution à cette réflexion

le moment venu.

Entre-temps, il est indéniable que les défis mentionnés à la page 39 du document exigeront une réflexion qui déborde d'un exercice de consultations prébudgétaires.

THÈME 2 –

LES SOURCES DE FINANCEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

L'État doit se doter d'outils appropriés pour assurer la perception des revenus fiscaux, c'est une question d'équité et de justesse entre contribuables.

Travail au noir, contrebande, évasion fiscale

Ainsi, des efforts accrus devraient être consacrés pour contrer le travail au noir, la contrebande et l'évasion fiscale.

Des mesures particulières devraient être mises en œuvre afin d'assurer l'assujettissement des **marchés aux puces** à la taxe de vente et au respect des autres mesures fiscales et des législations du travail (celles de la CSST et de la CNT en particulier).

Les détaillants considèrent que la tolérance officielle des pratiques des marchés aux puces vient miner l'équité qui doit prévaloir entre les entreprises du secteur et leurs obligations fiscales.

D'autre part, il n'est pas rare de voir dans des marchés aux puces des produits de contrefaçon, ou provenant du recel et du marché gris dans ces établissements, et ce, au vue et au sus de plusieurs. Une telle tolérance ou perception de tolérance par l'État doit être corrigée à tout le moins sur le plan fiscal.

L'intervention de l'État dans l'économie

L'exercice de la réingénierie de l'État, ses programmes et ses structures devra amener le gouvernement à se questionner sérieusement sur le rôle qu'il a à jouer et le type d'intervention à privilégier.

Les choix qui en découleront influenceront de façon significative sur les interventions économiques de l'État.

Ce faisant, un réaménagement des besoins financiers et des programmes d'aide fiscale ou d'aide gouvernementale aux entreprises par divers programmes, crédits d'impôt ou autres mesures serait adapté en fonction de priorités, permettant ainsi de dégager une marge de manœuvre qui influencerait positivement sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire recherché et d'assurer les sources de financement pour répondre aux besoins de la société.

Les transferts fédéraux

Le CQCD appuie la démarche du Gouvernement du Québec et des autres provinces canadiennes afin d'en arriver à un règlement du contentieux entre Ottawa et les provinces sur l'épineux dossier du déséquilibre fiscal et d'assurer la stabilité des transferts fédéraux sur la péréquation et la santé.

Un éventuel règlement assurerait pour le Québec des sources de financements additionnelles.

THÈME 3 –

LE FARDEAU FISCAL DES CONTRIBUABLES QUÉBÉCOIS

Le document de consultations prébudgétaires est plus qu'éloquant à cet égard.

Les particuliers

Le CQCD souhaite que la diminution du fardeau fiscal des contribuables québécois se concrétise dans le prochain budget.

Il s'agit d'un des engagements importants de la plate-forme électorale du présent gouvernement.

En ce sens, l'équilibre budgétaire, pour être atteint, ne devra pas se faire aux détriments des contribuables en augmentant l'impôt des particuliers ou la taxe à la consommation.

Les entreprises

Même si le régime fiscal pour les entreprises est globalement compétitif (taux général d'imposition à 31 % du revenu actif, p. 48), il n'en demeure

pas moins que les taxes sur le capital et sur la masse salariale représentent un très lourd fardeau surtout pour les PME.

À cet égard, le CQCD croit qu'il serait essentiel d'éliminer dans le temps la taxe sur le capital et d'améliorer ainsi la compétitivité de nos entreprises.

Cette taxe représente actuellement une ponction de 1,7 milliards de dollars (p. 46) pour les entreprises.

THÈME 4 –

LA SIMPLIFICATION DE LA FISCALITÉ

À l'égard des entreprises, il est important de reconnaître que le respect des obligations fiscales pour les entreprises, surtout les PME, engendre des coûts significatifs qui entraîneront souvent des conséquences négatives sur leur rentabilité et leur productivité.

La simplification de l'application du régime fiscal québécois à l'égard des entreprises devrait être une priorité. En ce sens, le CQCD encourage fortement le ministre des Finances du Québec à tenir compte et à donner suite aux recommandations du Groupe de travail conjoint sur l'administration de la fiscalité contenues dans son rapport remis au ministre du Revenu du Québec le 3 octobre dernier.

Le CQCD a d'ailleurs fait partie du Groupe de travail et appuie l'ensemble des propositions qui y sont contenues.

Une attention particulière devrait être portée à ce rapport considérant d'une part la vaste consultation qui a servi à alimenter les réflexions du Groupe de travail et d'autre part, l'importance des propositions dans un contexte où le gouvernement souhaite élaborer des stratégies concrètes de simplification et d'amélioration de l'administration de la fiscalité.

CONCLUSION

Vivre selon ses moyens et avoir les moyens de ses ambitions.

Voilà en une phrase le résultat de cette réflexion. L'État doit revoir sa mission, ses valeurs et élaborer son plan stratégique en fonction des choix et des valeurs qui sont chers à notre société. Cela exige de revoir nos acquis et de les confronter à des choix souvent difficiles.

Le ministre des Finances doit résister à la tentation de presser le citron davantage sur le dos des contribuables.

Les consultations qui auront lieu dans un avenir prochain sur la réflexion du gouvernement et sur le rôle de l'État permettront de débattre de ces choix de société qui influenceront sur les budgets à venir et la prospérité et la qualité de vie que nous voulons atteindre et conserver.